

3

## L'ENGAGEMENT

Engagement

- 3 mois minimum dans le département de son choix
- entre 16 et 25 ans
- facultatif

### POUR QUI ?

Les jeunes de 16 ans à 25 ans.

### DURÉE ?

De 3 mois à 1 an.

### LES MISSIONS ?

Elles concernent la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine ou l'environnement (service civique, sapeur pompier volontaire, réservistes, etc.).

# SOYEZ les premiers à participer

dès juin 2019

### Qui ?

2 000 à 3 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 16 ans ayant achevé leur année de 3<sup>e</sup>.

### Où ?

Résidant dans l'un des 13 départements pilotes.



### Quand ?

- Sejour de cohésion du 16 au 28 juin 2019, weekend compris, hors du département de résidence.
- Mission d'intérêt général dès l'été 2019 ou au cours de l'année scolaire 2019/2020, dans les départements de résidence des volontaires.

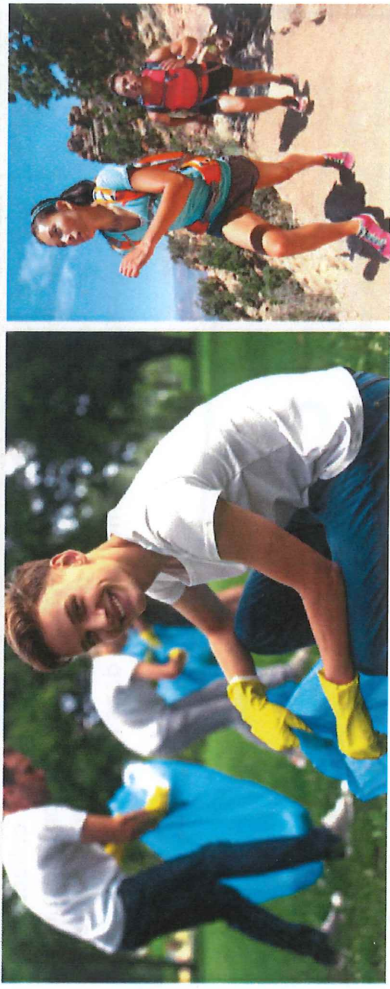
Inscrivez-vous au SNU !

[pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr)



# S'informer s'inscrire s'engager

Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU



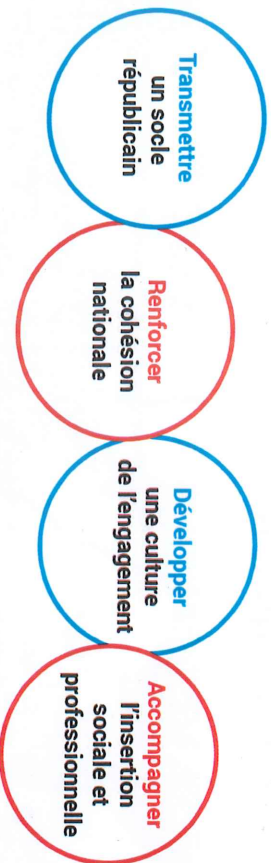
Liberté • Égalité • Fraternité  
 REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 PRÉFÈTE DU  
 PUY-DE-DÔME

Académie  
 Clermont-Ferrand  
 ACADEMIE CLERMONT-FERRAND  
 AVANTAGE ÉDUCATION  
 UNIVERSITAIRE  
 DES UNIVERSITÉS  
 CLERMONT-AUVERGNE  
 UNIVERSITÉS  
 CLERMONT-AUVERGNE  
 UNIVERSITÉS  
 CLERMONT-AUVERGNE  
 UNIVERSITÉS



Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de **cohésion de deux semaines** et une **mission d'intérêt général de deux semaines également**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'**engagement de trois mois minimum**. **Dès cette année, 13 départements** proposent aux jeunes qui le souhaitent de vivre cette expérience.

## 4 OBJECTIFS pour être acteur de sa citoyenneté



## 3 ÉTAPES CLÉS

### 1 LA PHASE DE COHÉSION

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire. C'est également une opportunité de vie collective pour lui permettre de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

**Au programme : des activités variées**

**Phase de cohésion**

- 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- dans une autre région
- l'année qui suit la classe de 3<sup>e</sup>
- obligatoire

**Des modules collectifs**

- initiation au Code de la route
- formation aux premiers secours
- activités sportives et de cohésion
- développement durable et transition écologique
- défense et sécurité nationales
- citoyenneté et institutions nationales et européennes
- connaissance des services publics et accès aux droits

**Des bilans personnels**

- bilan de santé
- évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française
- point d'étape sur les compétences (notamment numériques)

**Sous quelle forme ?**

Activités pratiques et mises en situation

**A quoi ça sert ?**

Détecter d'éventuelles difficultés pour y apporter des solutions

### Toutes vos questions

**Tout seul ?**

Non, avec 10 personnes de ton âge, venant d'horizons différents.

**Je m'habille comment ?**

Nous allons te fournir une tenue que tu pourras conserver.

**Je peux garder mon portable ?**

Il est interdit la journée pendant les activités.

**Où je vais habiter ?**

Dans une maisonnée.

**Est-ce que les filles et les garçons sont séparés ?**

Oui, les dortoirs ne sont pas mixtes.

**Qui s'occupe des travaux courants du centre ?**

Tous les jeunes participent aux services du centre (repas, nettoyage, gestion des déchets ménagers, organisations des activités, etc.).

**À quelle heure je dois me lever ?**

À 6h30. La journée débute par le lever des couleurs, cérémonie pendant laquelle on lève le drapeau français et chante la Marseillaise. Extinction des feux à 22h30.

**Qui encadre ?**

Des adultes expérimentés dans l'encadrement des adolescents et ayant reçu une formation préalable SNU. Ils seront en charge de la supervision de la vie courante, de l'animation et des conseils de maisonnées. Le centre est dirigé par un directeur, un conseiller éducatif, un conseiller d'encadrement et un gestionnaire.

### 2 LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dès le séjour de cohésion, les missions sont présentées et préparées dans le module. Découverte de l'engagement et dans le cadre de la vie quotidienne des maisonnées, au sein desquelles les jeunes peuvent élaborer un projet collectif. Cette préparation peut également s'appuyer sur des forums, organisés pendant le séjour de cohésion, ainsi que sur l'intervention de jeunes bénévoles et volontaires.

**Mission d'intérêt général**

- 2 semaines
- près de chez soi
- dans les mois qui suivent le séjour de cohésion
- obligatoire

**Quels domaines ?**

Défense et sécurité nationales, environnement et développement durable, solidarité, santé, éducation, culture, sport, développement international, formation en vue d'un engagement volontaire, etc.

**Où ?**

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.

**Quand ?**

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.

**Et après ?**

La structure d'accueil remettra à l'appel un certificat lors d'une cérémonie en préfecture.

**BONUS :** Un accès en ligne à des cours de Code de la route et, au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du Code.

**SERVICE  
NATIONAL  
UNIVERSEL**

## S'INFORMER S'INSCRIRE S'ENGAGER



Le Service national universel s'adresse aux jeunes filles ou garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comprend deux étapes :

- 🍓 un séjour de cohésion **du 16 au 28 juin 2019**, week-end compris, hors du département de résidence
- 🍓 une mission d'intérêt général **au cours de l'année scolaire 2019/2020**, à proximité du domicile

Vous êtes nés en 2003, vous pouvez participer au **SNU**  
du 16 au 28 juin 2019 !

> **Tout ce qu'il faut savoir : [www.jeunes.gouv.fr/snu](http://www.jeunes.gouv.fr/snu)**

**CANDIDATURE AVANT LE 12 AVRIL 2019**

Inscription en ligne par envoi d'un mail à :  
**[pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-candidature-snu@puy-de-dome.gouv.fr)**

Vous recevrez un accusé de réception ainsi qu'une fiche de renseignements à compléter et à retourner à la même adresse de messagerie.



PRÉFÈTE DU  
PUY-DE-DÔME

académie  
**Clermont-Ferrand**

RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



